



75^e Session de l'Assemblée générale

Réunion de suivi de la Déclaration UN75

New York, le 15 décembre 2020

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,

Nous vous remercions de l'opportunité offerte aujourd'hui d'entamer un dialogue sur le suivi de la Déclaration intergouvernementale.

La Suisse est convaincue que la plupart des problèmes actuels ont une dimension globale et exigent par conséquent une réponse coordonnée de la communauté internationale. La voie multilatérale est ainsi la seule manière viable et durable de relever ces défis.

Pour ce faire, nous devons veiller à ce que nos institutions soient à la hauteur de la tâche et évoluent au même rythme que le monde qui nous entoure. La participation du secteur privé et de la société civile à la gouvernance mondiale doit être renforcée. Nous avons besoin d'un multilatéralisme revigoré et d'une ONU forte à même de relever les défis de notre époque. Nous devons pour cela tous y contribuer. Pour sa part, la Suisse s'engage notamment pour que les réformes initiées par le Secrétaire général rendent l'Organisation plus efficace et performante. Elle s'engage également de façon déterminée dans la promotion du dialogue entre Etats membres, et dans la recherche du consensus au sein de l'Assemblée générale, le plus récemment en tant que facilitatrice de la résolution QCPR.

Nous en avons fait le constat en adoptant cette Déclaration : de nombreux progrès ont été réalisés depuis la création de l'ONU mais il reste encore beaucoup à faire. Avec l'Agenda 2030, nous disposons d'un cadre d'action commun qui intègre également des aspects liés à l'état de droit et à la gouvernance, et qui revêtent une importance fondamentale pour le développement durable et la paix. La Déclaration politique sur les 75 ans de l'ONU doit donner lieu à un momentum renforcé vers une mise en œuvre plus cohérente et décidée de nos engagements collectifs dans les trois piliers de l'organisation.

La réaction de notre organisation face à la pandémie nous offre d'ores et déjà quelques leçons apprises que nous pouvons mettre en œuvre sans plus attendre. Tout d'abord sur les méthodes de travail et la

digitalisation : grâce au vote électronique, l'Assemblée générale pourra assurer pleinement ses activités même lors de circonstances exceptionnelles. Plus globalement, nous devons capitaliser sur les avancées en matière de coopération digitale de ces dernières années, mais aussi et en particulier les adaptations dont l'ONU s'est montrée capable ces derniers mois en réaction à la crise sanitaire, et renforcer par ce biais le caractère inclusif des discussions : les formats hybrides ont fait leur preuve.

Ensuite, cette crise nous a montré le potentiel de rationalisation de nos discussions et négociations. Enfin, la COVID-19 a mis en évidence l'impact positif des réformes sur la capacité de réaction et l'efficacité de l'ONU sur le terrain, ainsi que la pertinence d'une approche inter-piliers. Il s'agit d'autant de moyens d'action cruciaux pour relever les défis actuels et du futur.

Je vous remercie.